



Procès-verbal de l'assemblée des présidents du 12.12.2015 à Wiler

Date: 12.12.2015
Lieu: Restaurant Schori's Bahnhof, Stationsweg 1
3428 Wiler Tel. 032/665 49 40
Heure: 10h00

Membres CC présents: Alfred Wittich, Président
Sandro Chiavuzzo, Vice-président, représente le
CCVV&F après la pause
Anita Truttmann, Trésorière
Catherine Meyer Koerber, Vice-trésorière
Stephanie Feyfar, Secrétaire
Wanda Dadò, Vice-secrétaire, représente la SFT
Isabelle Maillard Chiavuzzo, Présidente CT
Denise Brügger, Secrétaire LOH

Représentants des sections: KAS Susanne Cordovi
KCbB Ruth Lang
KECB Christine von Arx
ebocat Trudy Oberholzer
SFG Philippe Sunier
KLZ Ursula Steinhäuser
SFNJ Patricia Casagrande
RKVO Michael Friedauer
SSC Sandra Achermann
SFT Wanda Dadò
CCVV+F Sarah Pillonel
ZL Kerstin Wick

Excusé: CCM

- Ordre du jour
1. Bienvenue et appel
 2. Election du scrutateur
 3. Approbation de l'ordre du jour
 4. PV de l'assemblée des présidents du 29 novembre 2014
 5. Proposition KAS, KCbB, Ebocat SKK, RKVO, ZL
 6. Proposition CC
 7. Proposition SRG/SSC
 8. Approbation des lieux et dates d'exposition en Suisse
 9. Meilleurs chats suisses, attribution des prix en 2016
 10. Présentation de la CT suite à l'Assemblée Générale de la FIFE 2015
 - a) Attestation vétérinaire d'élevage remplaçant l'excellent pour l'élevage
 - b) Adaptation des règlements FFH
 11. Poste à repourvoir : secrétariat LO
 12. Divers

1. Bienvenue et appel :

A 10h00, le président Alfred Wittich salue les 12 sections présentes, les visiteurs Hans-Peter Lang, Martin Wahl, Ursula Bühler-Ulrich, Amélie Dubois, Amanda Aeppli et Yves Alliman. Il remercie le KECB pour l'organisation de l'AP et donne lecture de la liste de présences. Catherine Meyer-Körber se charge au début du PV en français et Sandro Chiavuzzo du PV en allemand. Le PV dans les deux langues devra finalement être pris en charge par S. Feyfar.



2. Election du scrutateur :

Philippe Sunier de la SFG est élu comme scrutateur à l'unanimité.

3. Approbation de l'ordre du jour :

Mme W. Dadò, représentant la SFT, souligne que l'ordre du jour comprend deux propositions qui violent clairement les règles de la FIFe et de la FFH et plus précisément :

Au point 5, la proposition du KAS, KCbB, Ebocat SKK, KLZ, SSC, ZL (annexe 1) viole les règles suivantes :

- Nouveaux articles du Règlement d'Élevage & d'Enregistrement : art. 3.1 et 3.6
- Statuts FIFe, articles 1.4a) et 1.4 c), 2.2, 2.3, 2.8, 2.8b)
- Statuts FFH, article 3

Au point 7, la proposition de la SRG/SSC (annexe 2) viole l'article 1.17 b) du Règlement des expositions de la FIFe.

Puisque l'approbation de ces deux propositions pourrait avoir des conséquences graves pour la FFH, W. Dadò demande que cette prise de position soit portée au procès-verbal et que les votes exprimés soient clairement inscrits avec l'indication de quelles sections ont voté pour et quelles sections contre.

P. Sunier de la SFG demande de traiter le point 10 avant le point 5.

Après une vive discussion, le scrutin est le suivant :

Oui : KAS, KCbB, Ebocat SKK, KLZ, SSC, ZL

Non : KECEB, SFG, SFNJ, SFT, CCVV&F

Abstentions : 0

Ainsi, avec la voix prépondérante du président, l'ordre du jour est approuvé sans changement.

4. Procès-verbal de l'AP du 29.11.2014

Le procès-verbal est accepté avec 10 oui et 2 abstentions. A. Wittich remercie S. Feyfar pour le procès-verbal.

5. Proposition KAS, KCbB, ebocat SKK, RKVO, ZL

T. Oberholzer, ebocat, résume la proposition : il ne devrait pas être permis de faire de l'élevage sans le contrôle d'un juge FIFe.

A. Wittich précise, qu'il s'agit d'un contrôle et pas d'une qualification.

W. Dadò déclare qu'elle n'est pas contre ce principe de base mais ne l'approuve que s'il est suivi par tous les membres de la FIFe. Elle propose de faire une demande dans ce sens à la prochaine AG de la FIFe. La FFH a déjà fait cette proposition à la FIFe, sans succès.

Isabelle Maillard a posé, au nom de la FFH, la question suivante à la FIFe: comment s'assurer qu'il n'y a pas d'élevage avec des chats présentant des fautes disqualificatoires. Elle n'a pas encore reçu de réponse à ce jour.

Après une discussion vive et controversée, le scrutin est le suivant :

Oui : KAS, KCbB, Ebocat, KLZ, RKVO, SSC, ZL.

Non : KECEB, SFG, SFNJ, SFT, CCVV&F.

Abstentions : 0



La CT est donc chargée d'adapter le règlement d'élevage et le règlement du LO à cette proposition.

Le premier janvier 2016, à cause du délai obligatoire, il n'y aura pas encore de règlement adapté. Il ne sera cependant plus permis de demander l'excellent d'élevage. Pour la période de transition, les sections recevront toutes les informations nécessaires. D. Brügger a besoin d'un document contenant des informations bien claires afin de le transmettre aux sections et aux éleveurs.

6. Proposition du CC ajout au règlement des expositions

L'ajout au règlements d'expositions et accepté à l'unanimité.

7. Proposition SRG / SSC

S. Achermann, SSC, explique la proposition. En 2010, on a décidé à l'Assemblée des Présidents que l'Assemblée des Délégués fixerait également les frais d'expositions. Cet ajout 6 i) n'a pourtant jamais été inscrit au règlement. Les cinq assemblées passées, on a toujours voté sans objection sur les frais d'une section. En 2014, la proposition du CCVV&F, qui avait prévu des rabais, a été refusée. Il faut donc un tarif unitaire pour toute la Suisse.

Après une discussion vive et controversée, le scrutin est le suivant :

Oui : KAS, KCbB, Ebocat, KLZ, RKVO, SSC, ZL

Non : KECB, SFG, SFNJ, SFT, CCVV&F

Abstentions : 0

Ainsi, la proposition est approuvée.

P. Sunier demande comment procéder avec les expositions qui ont déjà publié des rabais. On veut faire une exception pour ces cas: les frais publiés ne doivent pas être corrigés.

Le scrutin pour l'exception est le suivant :

Oui : 9

Non : 0

Abstentions : 3

Ainsi, cette exception est acceptée.

8. Approbation des dates et des lieux d'expositions en Suisse

R. Lang du KCbB demande d'échanger la date de l'exposition de son club avec la date de celle de Neuhausen : la salle d'exposition prévue n'est pas libre ce weekend-là. Ce changement est accepté et la liste des expositions adaptée.

La liste des dates et des lieux d'exposition est acceptée à l'unanimité.

9. Meilleurs chats suisses, attribution des prix en 2016

La remise des prix aura lieu à l'exposition du CCVV&F, le 10/11 juin 2017.

Ceci est accepté à l'unanimité.

On demande à la section organisatrice (KLZ en 2016) de donner les détails pour la remise des prix le plus tôt possible, afin que les gens concernés puissent s'organiser.

10. Présentation de la CT, suite à l'Assemblée Générale de la FIFe 2015

a) attestation vétérinaire d'élevage remplaçant l'excellent pour l'élevage

b) Adaptation des règlements FFH



Isabelle Maillard Chiavuzzo présente les propositions et commence par l'attestation vétérinaire qui est présentée en français, allemand et italien. La version anglaise suivra.

U. Steinhauser du KLZ demande pourquoi ces propositions arrivent 7 mois après l'AG de la FIFe.

Il y a également des questions sur les frais.

Les catégories de contrainte selon l'OVF sont encore mal communiquées et mal expliquées aux vétérinaires. On peut présumer que la plupart des vétérinaires ne sont pas capables en ce moment de remplir cette partie du formulaire.

Il s'en suit une vive discussion sur l'attestation vétérinaire.

Pause de midi.

Après la pause de midi, on reprend la discussion et on décide, dans une votation consultative, de repousser d'une année l'attestation vétérinaire pour l'élevage, conformément au scrutin du point 5.

Le résultat du vote est le suivant :

Oui : 8 Non : 4 Abstentions : 0

Ainsi, l'attestation vétérinaire est repoussée pour une année.

Elle sera mise à l'ordre du jour à la prochaine Assemblée des présidents, si nécessaire.

11. Poste à repourvoir : secrétariat LO

Denise Brügger a donné son départ à la retraite pour le premier juillet 2016, voir le procès-verbal de la séance du CC du 29 juillet 2015.

A.Wittich demande aux sections de communiquer la mise au concours du poste à leurs membres et de la publier sur leur site.

Jusqu'à maintenant, il n'y a pas de candidats.

On fait remarquer qu'il faut être flexible et mettre éventuellement deux personnes pour ce poste.

Le CC s'en est occupé lors de sa séance du 11 décembre. Pour le moment, il n'y pas de pourcentage au contrat de travail.

12. Divers

P. Sunier de la SFG fait remarquer, que l'adresse SFG@bluewin.ch n'est plus valable. La nouvelle adresse est : president@sfge.ch.

C. Meyer Koerber demande des flyers pour l'exposition de Genève.

S. Achermann prie tout les présidents d'envoyer les listes d'adresses actuelles des comités.

A.Wittich prie de n'envoyer que des demandes de pedigree complètes, en joignant bien la preuve du paiement de la redevance.

Les transferts au LO des chats achetés doivent également être envoyés en passant par les responsables des sections.

T. Oberholzer prie ceux qui reçoivent gratuitement un stand en expo d'être prêts à donner un coup de main.

La prochaine AD sera organisée par le KECB.

L'AD aura lieu le 09.04.2016, 09.30, à Berne.

Alfred Wittich remercie le KECB pour l'organisation et l'apéro et clôt l'assemblée à 15h30 dans l'espoir de continuer à oeuvrer pour la santé et le bien-être du chat.

Muttenz, le 16.12.2015

Pour le procès-verbal : S. Feyfar

Le président : A. Wittich